

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **83 (1947)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE. : *Abonnement à l'Éducateur.* — *Séance du Comité S.P.R.* — *Remise des pouvoirs.* — **Vaud** : *Assemblée générale de la S.P.V. Ordre du jour de l'assemblée des délégués ; de l'assemblée générale de la S.P.V. et de la Société coopérative.* — *De l'exode des campagnards vers l'industrie.* — *A propos des cours d'éducation civique.* — *Aux institutrices lausannoises.* — **Genève** : *Maîtresses et maîtres de classes spéciales.* — **U. A. E. E.** : *Genève-Lausanne.* — *Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : **A. Chabloz** : *Nos revendications professionnelles.* — **R. Ogy** : *Pour un nouvel instrument de travail.* — **Albert Chessex** : *Ne soyons pas puristes, mais...* — **André Leber** : *Le cinéma scolaire : Qu'a-t-il été réalisé pour l'école jusqu'à présent ?* **J. Ziegenhagen** : *Un film : Mouvements spontanés et mouvements provoqués chez les plantes.*

PARTIE CORPORATIVE

ABONNEMENT A L'« ÉDUCATEUR »

Conformément à la décision prise par l'Assemblée des délégués S.P.R. lors du Congrès de Delémont, nous rappelons que le prix de l'abonnement à l'*Éducateur* est fixé à Fr. 10.50 dès le 1er janvier 1947.
Le Comité S. P. R.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL

Lausanne, le 14 décembre 1946

Extrait des délibérations

1. *Présents* : MM. Junod, Chabloz, Grec, Jeannerat, Serex, Rebetez, M. Michel, de Lausanne, nouveau président S. P. R.
M. Rüeder, malade, est excusé.

2. Le *Procès-verbal* du 28.9.46 est lu et approuvé.

M. Junod donne connaissance du verbal de la séance S. L. V.- S. P. R. du 29.9.46, document remis à M. Grec qui a constitué un dossier spécial pour les relations des deux organismes.

3. *Renseignements* : a) 800 kg. environ de matériel scolaire seront envoyés au Luxembourg à la suite de la collecte organisée par la S.P.N.

b) Pour la F. I. A. I. (M. Dumas, France) nous achèterons une machine à écrire de Fr. 400.— (procès-verbal S. L. V.- S. P. R. cité). Cette somme sera déduite de nos cotisations à venir.

4. *Rapport du président.* Pour prendre congé de la S. P. R., M. Junod a assisté aux séances générales des sections ou aux séances de leur Comité.

a) Genève-Dames aimerait un subside pour une œuvre de secours (collègues françaises hospitalisées). La S. P. R. leur aidera.

b) Genève-Messieurs : Echange de vues concernant l'*Éducateur*.

c) S. P. J. a constitué un Comité général composé du Comité S. P. J. et des présidents des sections régionales (districts).

d) La S. P. V. aimerait que le Comité S. P. R. devienne un Comité d'action davantage que par le passé.

e) Neuchâtel : La séance n'a pas encore eu lieu.

Conclusions du président sortant de charge : La S. P. R. a exercé une influence bienfaisante, mais bien des problèmes sont encore à l'étude :

1. Revalorisation de notre profession, question à la fois morale et financière. L'instituteur est trop souvent mis à l'écart et il faut sauvegarder son droit de décision en ce qui concerne l'Ecole.
2. Influence des éducateurs par la presse et (suggestion d'A. Chabloz) par la radio.
3. Amélioration de notre presse pédagogique en mettant à sa disposition des fonds plus importants.
4. Relations internationales à maintenir et à développer plus encore que ne l'ont permis les années de guerre.
5. Rapports avec les syndicats suisses : problème nouveau.
6. Bureau permanent pour la S. P. R.
7. Attitude des maîtres en face de l'école chrétienne ou non chrétienne.

5. *Opinions* : a) de M. Grec :

Le bureau permanent devient une nécessité (MM. Chabloz et Rebezz pensent de même). Pour ce qui touche au *Bulletin*, il faut que le rédacteur ne soit pas seulement un secrétaire de rédaction, mais qu'il fasse un tri dans ce que lui envoient les correspondants. En effet, certains correspondants en imposent au rédacteur et le résultat est mauvais.

b) de M. Jeannerat :

Dans une section jurassienne, on a suggéré l'idée de faire appel aux autorités cantonales pour publier l'*Educateur*. La partie pratique doit, en effet, améliorer la formation pédagogique des maîtres.

Objection des autres membres du C. C. : perte d'indépendance.

c) de M. Chabloz :

Il y a nécessité d'augmenter encore la partie pratique de notre journal. Seuls les fonds nous empêchent de réaliser tous les désirs du corps enseignant.

6. *Le nouveau président*, M. Michel, nous adresse alors son salut. Il le fait en homme qui comprend nos aspirations et qui s'intéresse aux destinées de la S. P. R. Enfin, il remercie de l'invitation qui lui a été envoyée.

7. *Voyages et cours de vacances*. La S. P. R. a organisé des voyages à l'étranger et des cours de vacances. Ces initiatives mériteraient d'être reprises.

8. *Examens des recrues*. La circulaire du 22. 11. 46, rédigée par M. Junod, a été expédiée aux membres du C. C. et aux sections. Aucune opposition n'est à enregistrer.

9. *Relations internationales* :

a) La Fédération syndicaliste mondiale (F. S. M.) nous envoie son bulletin d'information.

c) Invitation de la Grande-Bretagne à assister au Congrès international (5-10 avril 1947). Le nouveau Comité répondra aux deux lettres des 14. 11. 46 et 6. 12. 46.

c) Lettre de M. Rollier (22. 10. 46) demande de journaux pédagogiques (collègues protestants du Piémont). M. Serez, qui est déjà en rapport avec ce groupement, étudiera la possibilité de servir les 35 abonnements à l'*Educateur* (trois numéros gratuits sont déjà envoyés).

d) *Demande individuelle de secours*. Une lettre d'Autriche a été envoyée à l'Ecole primaire de St-Imier. D'autres lettres du même auteur

sont signalées en Suisse allemande. Il faut mettre en garde nos collègues contre des procédés de ce genre et rappeler que tous les secours doivent être centralisés.

e) Il est répondu favorablement à la demande de la section de Genève-Dames (voir ci-dessus) : Fr. 200.— seront remis à cette section pour le sanatorium qui abrite des collègues françaises.

Séance levée à 18 h. 15.

SEANCE DU COMITÉ CENTRAL DU 15 DÉCEMBRE 1946

Transmission des pouvoirs

Le 15 décembre a eu lieu à Pully une séance commune des deux Comités : la garde descendante, sous la direction de Junod, a passé les consignes à la garde montante, présidée par Michel.

Le président sortant, Junod, a brièvement rappelé le travail accompli de 1943 à 1946 ; il a signalé les problèmes qui avaient reçu une solution et ceux qui demandent à être encore examinés. Parmi les plus urgents celui d'accroître l'importance de notre journal et celui que nous pose la déconsidération de notre métier d'instituteur. Le travail ne manquera pas au nouveau Comité. Junod termine en souhaitant bonne chance à ses successeurs, en exprimant la confiance qu'il éprouve à leur remettre les pouvoirs, et en adressant aux membres du Comité sortant ses chaleureux remerciements pour la collaboration active et loyale qu'ils ont apportée à l'œuvre commune.

Le nouveau président, Michel, de Lausanne, après avoir témoigné sa gratitude aux membres du Comité jurassien, constate que le rôle dévolu au Comité de la Romande doit être tenu avec conviction et que son action doit être utile aussi bien à l'ensemble du corps enseignant qu'à l'école elle-même. *L'Éducateur* est pour la S. P. R. le moyen essentiel avec lequel elle peut agir. Le Comité vaudois aborde sa tâche avec une entière bonne volonté.

Les deux Comités examinent encore quelques questions pratiques, notamment l'enquête sur les associations professionnelles d'éducateurs existant dans chacun de nos cantons. Il semble que le but de cette enquête n'ait pas été compris partout. Il faudra la compléter et arriver à centraliser certains renseignements, notamment sur les traitements.

En fin de séance, Chevalley rend un vibrant hommage à notre rédacteur Grec qui a rempli avec tant de conscience et de courage ses fonctions de bulletinier.

G. W.

VAUD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S.P.V.

A la mi-janvier chacun de nous songe à marquer d'une croix le dernier dimanche de ce mois. Car ce jour-là est réservé à nos assises annuelles. Et, ce prochain 26 janvier verra une assemblée compacte remplir la salle du Casino de Montbenon.

L'ordre du jour varie peu ; mais il y a toujours plaisir à se revoir entre collègues, camarades de classe, « travailleurs de la même chaîne ». Echanges de vues, discussions, entretiens seront alimentés par tous et chacun qui, venus de partout, apporteront l'opinion du Nord, la pensée de ceux du Sud, les remarques de l'Ouest et les critiques de l'Est. Personne ne sera déçu, d'autant plus que l'assemblée commencera... à l'heure ! et par une audition musicale de choix ; très probablement, par une demi-heure de musique de chambre, laissée aux archets du Quatuor de Lausanne.

Nous rappelons que deux membres du Comité central seront à élire. Le scrutin sera ouvert *avant* l'assemblée, de 13 h. 30 à 14 h. 15 ; il sera fermé pendant l'assemblée ; à la fin de l'assemblée, il sera rouvert. Des bulletins de vote imprimés seront à disposition des membres de la S. P. V. ; comme il y a trois candidats (une demoiselle et deux messieurs), il suffira de biffer le nom de l'un des deux messieurs. *Pour la votation, la carte de membre de la S. P. V. est nécessaire.*

Nous rappelons aussi que toute *proposition individuelle* doit être déposée sur le Bureau de l'assemblée avant 14 h. 15.

René Rouilly.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. V.

Dimanche 26 janvier 1947, au Casino de Montbenon, Lausanne

I

Assemblée des délégués à 9 heures

1. Appel.
2. Procès-verbal.
3. Rapport de la Commission de vérification des comptes de la Société coopérative « Caisse de secours et invalidité ».
4. Discussion des rapports des délégués auprès de diverses associations.
5. Propositions du Comité central.
6. Election d'un vérificateur des comptes.
7. Propositions des délégués.

II

Assemblée générale de la S. P. V., à 14 h. 15

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du Comité central.
3. Rapport des vérificateurs des comptes de la S. P. V.
4. Budget et cotisations S. P. V.
5. Propositions des sections.
6. Propositions individuelles.
7. Elections statutaires :
 - a) du Bureau de l'assemblée générale ;
 - b) de deux membres au Comité central.

III

Assemblée de la Société coopérative Caisse de secours et invalidité

1. Procès-verbal.
2. Rapport du Conseil d'administration.
3. Rapport des vérificateurs des comptes.
4. Budget et cotisation.
5. Propositions individuelles.
6. Elections statutaires :
 - a) du Bureau de l'assemblée ;
 - b) de deux membres du Conseil d'administration.

Lausanne, le 8 janvier 1947.

Comité S. P. V.
et Conseil d'administration

Le résumé financier et les rapports des vérificateurs des comptes paraîtront dans le Bulletin de samedi prochain.

DE L'EXODE DES CAMPAGNARDS VERS L'INDUSTRIE

Nous tirons du rapport annuel de M. A. Gachet, président de la Chambre Vaudoise d'Agriculture les lignes suivantes qui ne manqueront pas d'intéresser nos collègues :

« Chaque fois que le Comité de la Chambre Vaudoise d'Agriculture s'est penché sur l'énorme problème de l'exode rural, il a fini par penser qu'en période d'emploi normal de la main-d'œuvre nationale, les questions salaires n'étaient qu'un facteur de la fuite vers la ville, et que l'école avait sa part de responsabilité.

Me serait-il permis — sans jeter la pierre à personne, et en reconnaissant les efforts de ceux qui ont, dans ce siècle, présidé au développement de l'école vaudoise — de dire qu'il est tout de même probable, que chez nous comme ailleurs, la direction prise par l'enseignement depuis une cinquantaine d'années n'a que fort peu retenu les campagnards à leur terre.

Serait-il faux de dire que l'école, par son caractère trop intellectuel, par son éloignement des choses immédiates, a dû souvent influencer dangereusement l'âme du petit paysan et contrarier sa vocation.

Je ne suis pas loin de penser que le maître à l'école du village, ne peut être éducateur dans le sens de la terre que s'il la voit, la connaît et l'aime avec des yeux et un cœur de paysan. Pour cela, ne faudrait-il pas que le privilège de traitement joue en faveur de l'instituteur campagnard, afin qu'il puisse longtemps s'intéresser à la jeunesse du même endroit. Chaque enfant de nos écoles rurales ne sait-il pas aujourd'hui que le rêve de son maître est d'être nommé en ville. Comment des maîtres qui passent, pourraient-ils enseigner aux ruraux la fidélité. Ne pourrait-on pas — à côté d'une formation d'instituteurs, qui tienne compte davantage de la fonction morale, économique et politique de la classe paysanne — accorder dans le cadre général du volume des salaires, aux maîtres des deux sexes, une prime assez substantielle à ceux qui auraient enseigné 10, 15, 20 ans dans les milieux ruraux, récompense à la fidélité et encouragement aux maîtres de l'avenir d'avoir à les imiter ?

Réflexions académiques, penseront quelques-uns, et sans portée pratique. N'oublions pas que toute action est d'abord pensée et que la pensée exprimée est un premier pas vers la réalisation. »

Nous croyons savoir que ces considérations seront reprises prochainement par des amis chargés de mandats politiques lorsqu'il s'agira d'examiner la situation matérielle du corps enseignant.

J. Favre.

A PROPOS DES COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE

Nous avons lu avec beaucoup de surprise les lignes signées A. G. et qui ont paru dans l'*Educateur* du 23.11. Nous tenons à relever ce qui suit, à propos de « l'apport du Département ».

1. Le Département facilite et recommande l'organisation des camps. Il nous aide à les financer en partie, en plus des subsides accordés par l'I. P.

2. Le Département recommande, et de longtemps, l'utilisation d'autres locaux que la salle d'école.
3. Nos jeunes travaillent, et de longtemps (9 ans !) sur des feuilles, à l'approbation du Département.
4. La pause ! Qui ne la pratique pas ?
5. Le Département organise des causeries et en assume les frais. Il organise de même des émissions radiophoniques.
6. Il y a longtemps que le Département recommande et facilite l'emploi des projections, de l'épidiascope et du cinéma et qu'il préconise les sujets sous forme d'interviews, de même que les visites d'usines.

Notre collègue A.G. a bien l'air d'enfoncer des portes largement ouvertes. Nous avons, quant à nous, assez vivement critiqué le Département, pour pouvoir écrire ces lignes en toute tranquillité.

André Guidoux, Chavannes-le-Chêne.

AUX INSTITUTRICES LAUSANNOISES

Saviez-vous que les collègues des classes enfantines se réunissent en un cercle d'études, le premier mardi de chaque mois ? Il y a un travail suivi d'une discussion, et l'atmosphère en est des plus sympathiques. Les maîtresses enfantines accueillent leurs collègues primaires avec la plus grande cordialité et c'est une heure bienfaisante que nous passons auprès d'elles. Un contact plus étroit avec celles d'entre nous qui s'occupent des tout petits peut apporter des échanges de vues intéressants, et dont nos écoliers pourront bénéficier les premiers. La prochaine réunion aura lieu le mardi 4 février 1947, dès 16 h. 30, au Restaurant du Grand-Chêne ; elle comportera une causerie de Mlle Jaques, de l'Office médico-pédagogique sur ce sujet : « Les défauts de langage ».

D'autre part, dès janvier 1947, votre déléguée, désireuse de créer un contact plus direct avec celles d'entre vous qui le désirent, vous recevra régulièrement le troisième mardi de chaque mois. Elle entendra vos suggestions et s'efforcera de vous venir en aide le plus possible. La première de ces permanences aura lieu le mardi 21 janvier 1947, de 16 h. 30 à 18 h., au Collège de St-Roch, classe de la soussignée, premier étage à gauche.

Berthe Reymond

GENÈVE

SEANCE

des maîtresses et maîtres de classes spéciales

le 4 décembre 1946 (Ecole du Grütli)

Bien des collègues ont répondu à notre appel. Quelques personnes se sont fait excuser. Nous pensons que les absents, peu nombreux, ne se désintéressent pas, mais que de sérieuses raisons les ont retenus chez eux !...

M. Gaudin a assisté à cette première rencontre. Il a apporté le salut de tous les membres de l'U.I.G. et mis à notre service sa grande expérience. Nous l'en remercions encore vivement.

Ensemble, nous avons cherché à définir les buts de notre groupement. Nous voulons créer, au sein de l'Union, une commission de travail des membres du corps enseignant des classes spéciales.

Le moment nous a semblé opportun de nous grouper et discuter sérieusement certains points concernant d'une part notre situation matérielle, notre situation morale, d'autre part pour envisager une collaboration, des échanges d'idées, la mise en commun d'expériences.

Comme l'on peut s'en rendre compte, le travail ne manquera pas !

C'est par petites équipes que nous étudierons différents sujets. Les résultats obtenus constitueront dans leur ensemble des propositions que nous présenterons aux deux U.I.G. puis au S.O. et au Département.

Nous comptons sur les bonnes volontés qui se sont manifestées. Si chacun apporte sa part d'effort, nous pourrons envisager de belles et utiles réalisations. Notre prochaine rencontre sera le résultat du travail décidé d'un commun accord. Que tous ceux (les absents surtout) qui auraient une suggestion, un vœu à exprimer, nous les fassent connaître. C'est ainsi que nous sentirons une collaboration effective et non pas seulement morale.

Pour les classes spéciales :

N. Baechler et G. Hof.

U. A. E. E.

GENÈVE-LAUSANNE

Profitant d'un des derniers jeudis d'octobre, quelques maîtresses, présidente de l'U.A.E.E. en tête, s'en sont allées visiter des classes enfantines lausannoises. Voici un bref compte rendu de cette journée.

Reçues à la gare par une jeune collègue, nous nous rendons sous sa conduite, à l'École normale où deux classes de petits sont installées, en tant que classes d'application. Nullement déconcertés par ces présences étrangères, les enfants continuent leur travail. Atmosphère calme et même recueillie que celle de ces classes (elles ont toutes deux degrés, à Lausanne) où le travail individuel règne en maître. Chacun s'adonne à l'occupation de son choix ayant à sa disposition un matériel abondant : matériel Montessori pour tout ce qui concerne l'éducation sensorielle, matériel de lecture phonétique, créé par la maîtresse et qui permet ce travail individuel, au rythme des possibilités de l'enfant ; peinture sur larges feuilles où le petit peintre a bien la place de s'exprimer, écriture au pinceau et j'en passe, il faudrait plus de temps pour tout voir. Avec une bienveillante autorité, la maîtresse préside à toutes ces activités, contrôle ou oriente selon les nécessités. Chaque enfant dispose d'une table personnelle munie d'un tiroir où il serre son petit bagage scolaire, mais certains, pour plus de commodité, s'installent par terre, sur des tapis. Interrompant le travail pour un moment, une leçon de silence s'organise. Pas de récréation dans cette matinée qui commence à 9 h. et s'achève à 11 h., mais quelques minutes de détente avant de retourner à la maison.

Quant à nous, à 11 heures, nous avons l'aubaine de rencontrer sous les toits, non pas le philosophe de Souvestre, mais M. Pahud, professeur

de dessin, qui s'intéresse très particulièrement aux travaux des petits. Pendant une heure trop courte (mais nous emportons la promesse de reprendre l'entretien à Genève même), il nous fait part de ses expériences, nous échangeons des idées et examinons des dessins. Midi ayant sonné depuis longtemps, il nous faut, en toute hâte, gagner le restaurant où quelques collègues lausannoises nous font le grand plaisir de déjeuner avec nous, mais non sans avoir accordé un regard admiratif au merveilleux panorama de Lausanne par-dessus les toits.

L'après-midi est consacré à la visite de classes assez éloignées du centre mais la présidente de l'Union des institutrices enfantines vaudaises s'est jointe à nous et se montre entraînant cicerone. A l'arrière-garde, une bise furieuse, qui n'a rien à envier à celle de Genève, nous talonne. Il fait bon dans l'école-chapelle où tout un petit peuple actif nous présente ses travaux et nous régale de récitations. Enfin, après un nouveau trajet précipité, la dernière séance de l'après-midi a lieu dans une cave, ou plutôt dans un sous-sol servant de salle de jeu (ceci pour éviter tout malentendu). Là, une nouvelle équipe convaincue démontre les joies des ébats en musique.

Puis, toujours en grande vitesse, nous retournons au restaurant car nous avons promis à nos collègues lausannoises de les retrouver à l'heure du thé. C'est là que M. Pochon, inspecteur, nous fait l'honneur d'une visite. Mais l'heure du départ sonne bientôt. Escortées jusqu'au dernier moment par d'aimables prévenances, nous quittons Lausanne, fatiguées certes, mais contentes et enrichies d'une journée fertile en impressions et agrémentée de bonne entente.

E. Matthey.

BIBLIOGRAPHIE

Travaux sur bois. La *Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire* vient de publier sa 3^{me} édition, complètement révisée et considérablement augmentée de «Travaux sur bois», 144 pages, grand format A 4, dont 53 pages complètes de dessins, photographies et nombreux dessins illustrant le texte. Prix fr. 8.—.

Ce guide conduit l'élève des exercices simples aux travaux plus compliqués, facilitant l'acquisition progressive de connaissances techniques précises et l'amenant peu à peu à faire œuvre personnelle et créatrice.

La *partie théorique* de l'ouvrage donne des renseignements précieux sur les matières premières, l'outillage, les procédés de travail du bois, de son débitage aux assemblages et au traitement des surfaces déterminées.

La *partie pratique* contient plus de 200 exemples de travaux, tous accompagnés de croquis cotés. Ils sont choisis judicieusement pour le débutant, l'élève avancé, l'amateur enfant ou adulte. Deux chapitres sont consacrés aux travaux à exécuter dans des ateliers très modestement installés. Au cours de divers chapitres, celui qui désire confectionner des jouets trouvera également suggestions et conseils.

En fin de volume, des photos d'objets permettront de stimuler l'esprit de recherche individuelle.

Ainsi ce nouvel ouvrage «Travaux sur bois» indispensable pour les cours scolaires, sera une source inépuisable de renseignements ; il sera aussi apprécié par l'amateur et le bricoleur qui trouveront en lui un guide méthodique et sûr. Il fait honneur à ses auteurs : MM. John Chappuis, professeur à l'École normale de Lausanne et Max Boss, instituteur à Berne qui, avec l'aide de quelques collègues, ont rédigé la partie théorique. La partie pratique est l'œuvre de M. A. Schneider, maître à l'École normale de Wettingen ; M. Lucien Durand, maître de travaux manuels à Genève s'est chargé de l'adaptation des textes français.

A. F.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

NOS REVENDICATIONS PROFESSIONNELLES

Dans mon dernier article, j'ai essayé de montrer comment les modifications des mœurs et de l'esprit public avaient retenti dans l'école au cours de ces trente dernières années et plus particulièrement depuis la guerre. Des résistances faites d'incompréhension et de méfiance augmentent encore les difficultés des maîtres d'école et paralysent leur action. On ne veut pas comprendre la nécessité d'améliorer leurs conditions de travail ; leurs revendications essentielles : 1) *classes moins chargées* et 2) *établissement d'un programme minimum*, se heurtent à une passivité déprimante. Essayons une fois de plus de les justifier.

L'opinion publique, et les autorités après elle, accusent souvent les maîtres de participer au laisser-aller général qui paraît caractériser notre époque : « l'école ne sait plus exiger » ne craint-on pas d'affirmer. Incapables eux-mêmes de s'imposer à leur progéniture ou à leurs administrés, des parents et des magistrats réclament un sérieux « tour de vis », comme si l'autoritarisme scolaire pouvait rétablir une ambiance générale de respect et de discipline sociale librement consentie. D'ailleurs, on a pris la précaution de désarmer l'école.

En effet, par une étrange contradiction, ces mêmes parents et ces mêmes autorités qui soupirent après les fermes exigences admettent difficilement les sanctions brutales... et les autres : longues copies, verbes à conjuguer, voire retenues après l'école. La personnalité du maître doit suffire — comme chacun sait — à entraîner à un travail assidu pendant trois ou quatre heures d'affilée des gamins qui ne connaissent le plus souvent aucune discipline familiale. Sous peine d'indignité professionnelle, l'instituteur ne peut s'armer que de patience et de persuasion. Armes suffisantes, véritables armes de l'éducateur, ... dans un milieu convenable.

Or une classe de 35, 40 élèves, voire davantage, ne saurait former un milieu éducatif ; elle n'est plus une communauté d'enfants, mais une foule anonyme que l'on mate, que l'on soumet tout entière aux mêmes exigences, sans égard pour les faibles que ces exigences martyrisent, pour les sensibles qu'elles bouleversent. Pédagogie de l'exigence généralisée, simpliste, avec son cortège de brimades, de punitions et de conflits ! Pédagogie du résultat qu'il faut atteindre coûte que coûte, qui fait marcher toute la colonne au rythme du groupe de tête, houspillant les essouffés et les bancroches ! Se pencher sur les retardataires ? Connaître leurs difficultés ? On n'a pas le temps ! Les retards et les détours exaspèrent la colonne. Et puis, a-t-on idée d'avoir les jambes trop courtes et les poumons trop étroits ! Allons, ouste ! les faiblards ; tenez-vous bien, au moins pour défiler devant les contrôleurs.

Si la classe trop chargée peut encore convenir, malgré tout, aux meilleurs élèves, reconnaissons que les esprits lents, les peu doués — et ils sont nombreux — n'y reçoivent pas leur dû de compréhension attentive et d'affectueuse sollicitude. Pourtant, ils ont droit, eux aussi, à leur

part d'amour, non pas d'un amour apitoyé, mais de l'amour-respect pour leur personne et pour leur effort. Cette attitude qui sauve la dignité des faibles est inconciliable avec le surnombre. *Nous demandons de pouvoir être les éducateurs de chacun de nos élèves.*

Contrairement à ce que croient certaines gens mal informés, la classe peu nombreuse, parce qu'elle augmente notre responsabilité, exige beaucoup d'énergie, mais une énergie intelligemment dépensée, mise tout entière au service d'une véritable science de l'éducation. Un trop grand nombre d'élèves, au contraire, consomme nos forces vives pour réaliser un ordre extérieur, pour aplanir les personnalités, uniformiser l'activité scolaire et simplifier tous les problèmes individuels. Travail négatif, dressage pour lequel nous vilipendons le meilleur de nous-mêmes. C'est pourquoi *nous réclamons instamment une utilisation plus rationnelle de nos efforts.*

Deuxième revendication : **un programme minimum**, mieux adapté à la psychologie de l'enfant. Qu'on cesse de nous répondre à ce sujet, en énumérant des prouesses d'un autre temps : « Nous étions 50 dans notre classe et nous obtenions des résultats magnifiques » ou encore : « Alléger le programme d'allemand ? Quand j'enseignais, j'y ajoutais la littérature allemande ». Ce bluff ne nous convainc pas. Sans doute, bon nombre de nos élèves consentiraient-ils à développer « leurs apparences » pour s'enorgueillir d'un savoir abondant. Nous n'en voulons plus ; nous renonçons à participer à cette foire des vanités qu'ont été ces étalages de fin d'année. Dans un monde d'ersatz et de toc, où les phraseurs obtiennent trop facilement crédit, l'école a l'impérieux devoir de s'astreindre à une parfaite probité intellectuelle ; dans une société où le slogan commande, elle veut instruire avec des réalités concrètes pour construire des vies intérieures solides et indépendantes. Instruire pour apprendre à penser librement, afin que l'instruction ne soit pas pour le peuple l'anse par laquelle on le soulève. Un tel effort dont nul ne contestera l'urgence ne peut s'accomplir par un maître chargé d'élèves et talonné par un programme trop étendu.

Car chacun sait la difficulté qu'on éprouve à approfondir les notions fondamentales, à les examiner sous des angles divers, à creuser un sujet banal et limité, à conduire un enfant à la découverte en le plaçant en présence des choses. Difficile contact avec l'élémentaire. Comme il est plus facile, au contraire, d'enseigner « tout ce qu'il n'est pas permis d'ignorer », d'effleurer des sujets nombreux, d'exiger la mémorisation fidèle de signes et de formules ! Malheureusement, l'esbroufe éblouit encore bien des gens dans notre bon pays.

Nous aimerions faire un travail honnête, limité, oh ! combien ! mais solide, du « cousu main ». Nous sommes fatigués des dressages et des apparences, excédés des camelotes, écœurés des vernis ! Voudra-t-on nous faire confiance, nous aider à pratiquer une pédagogie plus efficace, mieux adaptée aux nécessités d'une saine démocratie ? On ne saurait, sans danger, mépriser l'école populaire en la laissant en proie à l'enseignement formel que l'opinion lui impose. Elle formera toujours la grande

majorité des citoyens et, comme le prestige des cadres est fortement ébranlé, cette majorité exercera sur les destinées du pays une influence considérable.

Vinet, après Pestalozzi, demandait que *l'école populaire soit avant tout une gymnastique de la pensée*. Il savait bien qu'il est *quelque chose de plus pernicieux que l'ignorance... c'est cette téméraire incursion dans des domaines qu'on ne pourra jamais parcourir, ce commencement de savoir qui n'est qu'un commencement d'erreur*.

Travailler en profondeur plutôt qu'en surface, tel est notre impérieux devoir d'éducateur. La classe chargée et le programme étendu ne nous permettent pas de l'accomplir.

A. Chabloz.

POUR UN NOUVEL INSTRUMENT DE TRAVAIL

(Enseignement des sciences au degré supérieur)

(En réponse à la demande de suggestions d'un Département de l'Instruction publique.)

1. Pas de manuel de sciences !... mais...

2. Un **fichier** pour chaque élève (cf fichier Wander « Anatomie » ou « Arbeitshefte », de Fröhlich, à Kreuzlingen).

Le *manuel* est souvent déjà vieillot à sa parution, ensuite des années qu'ont exigés élaboration, mise au point et publication ; de plus, qui peut prétendre qu'un manuel soit complet, parfait?... Le manuel « fossilise » l'enseignement d'une discipline pour toute la durée d'écoulement de l'édition. Par conséquent, les maîtres sont constamment obligés de travailler avec un « outil » qui est inactuel, toujours en retard sur les événements.

Le *fichier* peut être constamment à jour, pour peu qu'on le veuille bien. Il est sans cesse prêt à subir des modifications, adjonctions, diminutions, améliorations, regroupements, etc. ; il est l'instrument *vivant* d'un travail actif et productif.

3. **Fichier en feuilles séparées**, non numérotées pour permettre tous les classements ou groupements possibles ; papier fort, format normalisé.

4. **Trois catégories de fiches** (les deux premières à compléter par les élèves) :

a) *fiches de travail* contenant beaucoup de croquis, schémas, chiffres, calculs, photos, etc., etc. (cf. « Arbeitshefte » de Fröhlich), proposant de nombreux problèmes **vrais** accessibles à un enfant de 12 à 16 ans, de ceux qu'un homme de métier peut rencontrer dans son activité professionnelle ou qu'un chacun résout tous les jours de la vie, et *non des problèmes inventés pour les besoins de la cause* par des personnes en mal de création intellectuelle pure ;

b) *fiches d'observations* (surtout pour les sciences naturelles) contenant des questions précises à résoudre tout au long de l'année (3 règnes de la Nature) ;

c) *fiches de documentation* (un fichier par classe) où les enfants pourraient trouver réponse aux nombreuses questions que feront naître expé-

rimentation et observations *personnelles*, et traitant plus en détail des applications *modernes* des principes de physique et de mécanique découverts par expérimentation. On y trouverait également l'*histoire des découvertes*, avec la biographie des chercheurs, ces bienfaiteurs de l'Humanité, toujours laissés de côté jusqu'à maintenant, au profit des seules « gloires » militaires ou politiques.

5. Ce fichier doit constituer pour les enfants une documentation éveillant une saine curiosité, poussant à la recherche, à l'observation et à l'expérimentation *personnelles* précises, et non un manuel qui contient toute la matière et qu'on apprend pour le réciter. Il doit induire aussi au *bricolage scientifique* (par l'élève...) ce qui serait une forme merveilleuse de travail manuel scolaire et même extra-scolaire.

6. Ces fiches sont à établir *en fonction de l'actualité scientifique moderne* et non en fonction d'un programme (arbitraire) à parcourir en X... années. Chaque maître serait absolument libre de suivre dans son enseignement des sciences l'ordre des matières qui lui paraîtrait le plus adapté à sa classe.

7. Il faudra *demander aux hommes de métier* les données nécessaires à l'établissement des fiches (plus particulièrement pour celles de physique et mécanique) et non à de purs théoriciens ce afin d'éviter à l'avenir les grossières erreurs et les non-sens que contient certain manuel assez récent.

8. Carrément laisser de côté tout ce qui n'est que remplissage ou... vieilleries (eh ! oui), pour ne conserver que ce qui est **vie** et qui sert de base à l'actualité scientifique et à l'activité journalière de chaque individu.

9. Pour rendre fécond un tel enseignement des sciences, il est indispensable de munir **chaque classe** d'un *matériel d'expérimentation destiné aux élèves*, et de donner au personnel enseignant les moyens financiers nécessaires à sa documentation propre. En effet, dans un enseignement ainsi conçu, le maître sera là, non pour montrer et tout expliquer, mais pour répondre et satisfaire aux nombreuses questions que les élèves ne manqueront pas de poser.

Conclusion. — Une telle conception de *l'enseignement* des sciences — **car c'est lui qu'il faut envisager avant la question d'un nouveau manuel !** — demandera, je le prévois, un immense travail pour l'élaboration des fiches et leur continuelle tenue à jour. Mais je suis persuadé que le Département de l'Instruction publique pourra facilement et rapidement en venir à bout, à condition de faire appel à toutes les bonnes volontés : fabriques, corps de métiers, bureaux techniques et même... corps enseignant, pour une coopération massive et rétribuée. Ce travail de collaboration aurait encore l'immense avantage de rendre la confiance à nombre de membres du corps enseignant.

R. Ogy.

NE SOYONS PAS PURISTES, MAIS...

Quelle attitude prendre envers les néologismes, les acceptions nouvelles d'un mot ancien, les termes étrangers qui s'infiltrèrent dans notre langue, les innovations syntaxiques ?

Il y a trois attitudes possibles : celle des puristes ou des conservateurs (c'est souvent bonnet blanc et blanc bonnet) qui proscrivent toute nouveauté comme attentatoire à la pureté de la langue ; à l'opposé, l'attitude de ceux qui, par défaut de culture, n'ont aucun souci du langage et adoptent tout ce qui est nouveau le meilleur comme le pire ; enfin celle des gens qui, sans condamner par principe toute innovation, ont le respect de leur langue et demandent à faire un choix parmi les nouveautés.

Le purisme et le conservatisme s'opposent à l'évolution de la langue. Si leur influence était prépondérante, le français se figerait définitivement et deviendrait une langue morte. Toute l'histoire de la langue démontre surabondamment que ces tentatives sont inefficaces. (Sans doute les puristes ne se flattent-ils pas d'arrêter le cours des choses, mais de le ralentir autant que possible).

Si d'autre part on laissait la bride sur le cou de ceux qui adoptent indistinctement toutes les nouveautés, la langue se transformerait, se corromprait avec une rapidité inquiétante. « Ne faut-il pas croire, dit Arsène Darmesteter, que tout fait nouveau, réputé à tort comme barbare, doit être accueilli à son tour comme l'ont été ceux des âges précédents, qu'il entrera lui-même dans l'usage et deviendra un fait accompli ? Non, il faut repousser cette théorie du fait accompli qui ne va à rien de moins qu'à la destruction de la langue. Parmi les changements, les uns peuvent être bons, les autres mauvais, et il y a réellement un bon et un mauvais usage. »

Il n'y a donc qu'une attitude qui tienne compte à la fois de l'évolution nécessaire et du respect de la langue, c'est celle du juste milieu. Ne soyons donc ni puristes à tous crins, ni férus de nouveauté. « La santé du langage, dit encore Darmesteter, consiste dans un état d'équilibre, plus ou moins durable, entre la force conservatrice qui tend à l'immobiliser et la force révolutionnaire qui tend à l'entraîner dans des directions nouvelles. Supprimer l'une ou l'autre de ces forces, c'est condamner la langue au dépérissement et à la mort. » (*Grammaire historique*, Introduction.)

En principe donc, c'est assez simple : tenir la balance égale. Mais la mise en pratique se révèle souvent malaisée. Comment choisir ? D'après quel critère faire bon accueil à tel néologisme et fermer la porte à tel autre ? « Quelles sont, dit enfin notre auteur, les autorités qu'il faut interroger ? Ce sont les grands écrivains et les gens qui parlent bien. »

D'accord. Mais il ne faut pas oublier qu'en matière de langage, c'est l'usage qui est souverain ; c'est lui qui décide en dernier ressort. Et ce n'est pas toujours l'usage réputé bon qui l'emporte. Sans doute a-t-on protesté autrefois quand le peuple s'est mis à dire récurer pour écurer, réjouir pour éjouir, rencontrer pour encontre, se repentir pour se pentir, rétrécir pour étrécir, réveiller pour éveiller, raccourcir pour accourcir, ralentir pour alentir, ramollir pour amollir, etc., comme de nos jours les gens non cultivés disent « rentrer » pour entrer. Cela n'a pas empêché ces ci-devant néologismes d'avoir gain de cause.

En fait la difficulté subsiste et la règle de Darmesteter n'est pas d'une application facile. Prenons quelques exemples parmi les néologismes les plus discutés à l'heure actuelle. Voici le verbe *baser*. Les puristes soutiennent qu'il est faux de dire « baser un raisonnement, sur quoi vous basez-vous ? » Bon. Vous les prenez au sérieux, vous surveillez scrupuleusement votre langue et votre plume de manière à employer toujours *fonder*... et vous constatez que les meilleurs auteurs, les journalistes les plus remarquables, écrivent baser sans la moindre hésitation ! Voilà un cas, me semble-t-il, où il serait vain de maintenir l'ostracisme : baser est entré non seulement dans l'usage, mais dans le bon usage.

Et voilà *rentrer* pour entrer. Si l'on voulait invoquer ici le seul usage, je crois qu'il faudrait se résoudre à lui donner droit de cité, car les gens qui disent rentrer pour entrer sont probablement les plus nombreux. Mais leur usage n'est pas le « bon » usage. Continuons donc à distinguer entrer de rentrer, sans nous flatter cependant d'avoir raison aux siècles des siècles !

Mais il est des cas — nombreux — où l'on peut hésiter. Au nombre des expressions actuellement le plus controversées, citons « éviter à » et « action » dans le sens d'œuvre en faveur de quelqu'un ou de quelque chose : « action de secours », « action pour les victimes de la guerre », etc. Ici, j'avoue mon indécision. Personnellement, je penche très fort pour *épargner* une peine à quelqu'un, éviter ne pouvant avoir jusqu'à maintenant qu'un complément direct, mais là encore je vois de bons esprits, des gens « qui parlent bien » employer couramment « éviter ». Il en est exactement de même pour « action en faveur des réfugiés », etc. Alors ? Alors, je me demande s'il vaut la peine de s'efforcer d'extirper ces locutions puisqu'elles sont entrées déjà dans le bon usage.

Albert Chessex.

LE CINÉMA SCOLAIRE

QU'A-T-IL ÉTÉ RÉALISÉ POUR L'ÉCOLE JUSQU'A PRÉSENT ?

a) **Une méthode.** — La question qui se pose n'est plus de savoir si l'on doit se servir du film à l'école, mais bien plutôt comment on doit l'employer pour s'en servir efficacement. Dans sa voie actuelle de développement et de plus large acceptation, il est en train de devenir un outil mieux adapté ; on possède une connaissance accrue des traits distinctifs du film éducatif en opposition avec le film simplement documentaire, tant en ce qui concerne sa forme propre que ses moyens de production.

Il faut que le sujet choisi soit authentique, pédagogique, esthétique. Ayant ainsi atteint la forme souhaitée, la production doit s'appuyer sur trois facteurs qui dépendent : du développement physique du milieu scolaire, de la facilité à établir une collaboration créatrice entre les écoliers et les savants, et enfin de la production technique.

Quant à l'emploi en classe, les huit points suivants basés sur l'expérience ont été admis comme essentiels pour un profit maximum :

1. Le film d'enseignement est avant tout la représentation des scènes **animées** de la vie : activité de l'homme, géographie, ethnologie, zoologie, botanique, etc.

2. Le film, comme tout autre moyen d'enseignement, doit être adapté à l'âge intellectuel de l'écolier.
3. L'image animée ou **vivante** est utilisée avec profit lorsque la projection fixe (épidiascope, épiscopes, photo, tableau scolaire, etc.) ne permet pas de donner une idée suffisante du sujet à étudier.
4. L'emploi du film n'est pas indiqué s'il est possible de montrer **les choses elles-mêmes** en faisant appel à l'esprit de recherche et à la collaboration des écoliers. (Ex. : en avril, mai, juin, il est aisé de suivre en classe les métamorphoses de la vanesse — chenille des orties — et d'assister à l'éclosion des papillons. Le film U. 845 permettra de condenser en une seule vision les observations faites au cours de trois mois.)
5. En règle générale, la projection doit être courte, 15 à 20 minutes au plus. Mais il est souvent utile de passer le film une seconde fois, après avoir repris le sujet, oralement, avec les écoliers.
6. Le film sera choisi de préférence en tenant compte du programme scolaire.
7. Chaque film est accompagné d'une **fiche** permettant l'enseignement des choses, du vocabulaire, des formes du langage et de l'orthographe. Après la vision du film, il est aisé de passer aux exercices d'élocution et de rédaction.
8. Le maître ne projettera pas un film dont il ne connaît pas le contenu. Il est donc expressément recommandé de se procurer les **fiches** d'enseignement de la centrale.

b) **Une cinémathèque scolaire suisse.** — Environ 150 films sont déjà à la disposition des écoles. Cette collection s'enrichit de plusieurs films chaque mois. Son développement dépend du nombre d'adhésions des écoles. Tous ces films sont munis de l'approbation de la Commission pédagogique de visionnement. La Centrale s'occupe systématiquement de l'achat, de l'entretien et de la diffusion des films. Elle fait bénéficier toutes les écoles du ressort d'une commune adhérente d'un nombre illimité de films par année, moyennant paiement d'une contribution annuelle unique proportionnelle au nombre d'élèves comptés depuis la quatrième année primaire. L'abonnement annuel au ciné scolaire que paie l'élève ou la commune revient à Fr. 1.— par an. La Centrale invite tous les établissements d'instruction des divers degrés à recourir librement à ses services d'information, de démonstrations permettant aux éducateurs de se familiariser avec cette technique nouvelle éprouvée. Il est prévu des leçons-type devant un public d'âge scolaire et des séances publiques payantes visant à la constitution de fonds locaux facilitant l'achat des projecteurs. De nombreuses présentations de films ont été et seront encore organisées à l'intention du corps enseignant, des commissions scolaires et des auditoires de parents. Elles permettent à chacun d'apprécier l'effort fait dans ce domaine et d'exprimer des suggestions intéressantes.

Il existe pour chaque film scolaire une fiche de format carte postale donnant tous les renseignements techniques et pédagogiques suivants : titre exact du film, attribution du degré d'enseignement, indication du

métrage, de la durée de projection, des sources de documentation. Puis une analyse succincte oriente sur son contenu. Nous avons dit que le maître, seul commentateur du film, devait posséder son sujet, mais il va sans dire que nul pédagogue n'est censé avoir des lumières sur tous les genres de films en circulation. C'est pour lui venir en aide, de même qu'aux élèves, que les fiches ont été réalisées. Cette méthode qui est largement utilisée ailleurs qu'en Suisse, agrément et facilite la projection et permet un rendement supérieur.

André Leber.

UN FILM :

« MOUVEMENTS SPONTANÉS ET MOUVEMENTS PROVOQUÉS CHEZ LES PLANTES »

La leçon comporte d'abord une courte introduction rappelant les observations et expériences faites à ce sujet : germination des graines, mouvements des plantes qui passent de l'état de veille à l'état de sommeil, mouvements des plantes carnivores, influence de la lumière, etc. Puis l'écran s'illumine, le projecteur ayant été mis en place en moins de cinq minutes pendant la récréation, au début de la journée ou de l'après-midi. Grâce au procédé de l'accélération, le cinéma va rendre sensibles des mouvements dont on n'observe généralement que le résultat.

Les premières images sont consacrées à la germination. Le crevassement de la terre, le déploiement des tigelles qui semblent s'ébrouer en quittant leur prison, le mouvement des racines qui zigzaguent dans le sol, contournant les obstacles, donnent une étrange impression de vie animale, tellement les mouvements rappellent ceux des bêtes. La distance qui sépare le règne végétal du règne animal est brusquement rapetissée. Puis des expériences suggestives illustrent bien la puissance développée par les graines en germination ainsi que la force étonnante des jeunes tiges en apparence si frêles. Enfermées dans une chambre noire, de jeunes plantes se tendent vers la lumière dans une attitude saisissante. Brusque déviation du faisceau lumineux, les plantes s'affolent, cherchent une nouvelle position. Elles ont quelque chose d'humain qui émeut. La suite des images nous montre les efforts tourmentés du liseron décrivant dans l'air des mouvements giratoires. Tel un aveugle, il cherche le support où il pourra s'accrocher. La malice de l'opérateur qui casse une partie du tuteur pour la ramener à l'horizontale, puis la diriger contre en bas met en évidence la volonté du liseron (comme celle de toutes les plantes) de ne faire pousser sa tige que contre en haut, de même que la racine se refuse obstinément à prendre une autre direction que celle de la pesanteur. Parmi d'autres mystères révélés par la pellicule, signalons une fleur de maïs et une fleur de graminée poussant naïvement hors de leur gaine semblable à une gueule de crocodile des étamines mûres qui viennent se balancer au bout d'un frêle filet, offertes au vent et aux insectes.

Introduction, projection, dictée de quelques notes, nouvelle projection — une manière entre plusieurs d'utiliser le film scolaire. Aucune perte de temps dans la manipulation du matériel, attention soutenue de la totalité des élèves. Cela signifie école vivante, captivante, donc rendement élevé. L'école moderne veut le cinéma.

J. Ziegenhagen

Ecole supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1947-1948

LUNDI 14 AVRIL 1947

Examens d'admission le même jour, à 8 heures

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **30 mars**.

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e ;

les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3^e à condition de subir avec succès, le 14 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2^e). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le premier trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1^{re} :

14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE

UN AN DE PLUS

POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES

TSIBBI

par G.-A. BOURQUIN

Illustrations en couleurs par Othmar

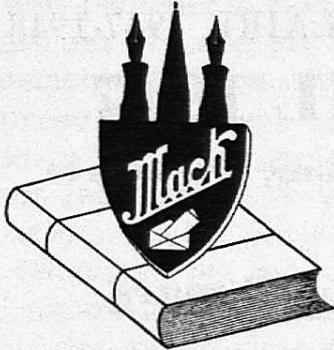
L'un des plus beaux livres d'enfants qui viennent de paraître

Relié: Fr. 3.60

Bulletin de commande à détacher et à envoyer aux Editions du Chandelier
33, rue Neuve, **Bienne**

Veillez m'envoyer exemplaires de **Tsibbi**

Signature et adresse :



P A P E T E R I E - L I B R A I R I E
L A U S A N N E

284

Gain accessoire

intéressant est offert à institu-
teurs pouvant s'occuper de l'ac-
quisition d'annonces.

Renseignements auprès du Service
de Publicité de l'Éducateur c/o Im-
primerie Nouvelle, Montreux.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

165 c



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

Mme J.-L. DUFOUR

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS SANS ENGAGEMENT ★ ENVOIS POSTAUX

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin : G. WILLEMIN, Jussy.

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place du Morché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux 11 b 379

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Cours d'allemand Ernest Briod

Ce cours comprend les trois volumes suivants :

I. Cours élémentaire de langue allemande Première et deuxième années d'allemand

7e édition 1942. 240 pages. Illustré Fr. **3.75**

60 leçons et 175 exercices groupés en centres d'intérêt et donnant le vocabulaire de base indispensable (1000 à 1200 mots). Plan grammatical rigoureusement progressif. Facilite l'enseignement par la méthode active: intuition et association des idées, parole et écriture. Disposition aidant la mémoire et favorisant le travail personnel.

II. La troisième année d'allemand

2e édition 1945. 192 pages. Illustré. Fr. **4.-**

Cours moyen (36 leçons, 105 exercices, 800 à 900 mots). Textes essentiellement narratifs, outre quelques leçons de choses et conversation sur des sujets concrets nécessaires. Principal but grammatical: exercices des formes verbales (indicatif et conditionnel) et formes les plus courantes de propositions subordonnées.

III. La quatrième année d'allemand

Grammaire systématique. Textes et exercices.

1943. 240 pages. Illustré Fr. **4.50**

Cours supérieur (43 leçons, 124 exercices, 1500 mots). Agencement nouveau: théorie grammaticale, textes et exercices progressant de pair sous les titres généraux des parties du discours. Rassemble et systématise les notions acquises en les complétant de tout ce qu'il est nécessaire de savoir encore. Développement progressif du style marqué par 6 récits de bons auteurs placés aux endroits voulus.

Les trois volumes sont munis des lexiques appropriés.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH